

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2015

Convocation du conseil municipal adressée individuellement à tous les conseillers pour la réunion du 18 juin 2015, à effet de délibérer sur les questions suivantes :

- 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015
- 2 - ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA CDC
- 3 - EXAMEN DE DEVIS STE LACROIX
- 4 - TARIFS CANTINE / TARIFS GARDERIE – ANNEE SCOLAIRE 2015/2016
- 5 - REPARTITION DU FPIC 2015
- 6 - DEMANDE DE DEGREVEMENT POUR SURCONSOMMATION D'EAU – Mr ROBERT
- 7 - NOMINATION D'1 REGISSEUR TITULAIRE POUR LES DIFFERENTES REGIES
- 8 - DISPOSITIF ARGENT DE POCHE
- 9 - RAPPORT D'ACTIVITE 2014 DU SYNDICAT DU HAUT COUESNON
- 10 - COMPTE MEMOIRE ASSAINISSEMENT DE LA SAUR
- 11 - QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Le **18 Juin deux mil quinze**, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr Pierre PRODHOMME, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS

Mrs. Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Gérard JOURDAN Ludovic JALLOIN, David CHIDENNE, Thomas GIDEL, Mmes Valérie BARON, Stéphanie BOBET, Corinne GILLETTE, Ramatoulaye ROGER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

Mme Catherine MASSON

Mr Ludovic JALLOIN, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE / DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CDC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'acquisition d'ouvrages au titre de 2015 pour la bibliothèque et pour un montant de 2 500 €.

Le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention près de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier pour l'acquisition des ouvrages.

3 – EXAMEN DE DEVIS

Société LACROIX

Afin de matérialiser le rond-point situé à l'entrée du bourg, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la Société LACROIX Signalisation d'un montant de 255.47 € H.T. soit 306.56 € TTC pour l'achat de supports de signalisation.

Société CEVES

Dans le cadre de la construction d'un centre de loisirs, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la Société CEVES de Soulgé Sur Ouette (53) pour réaliser une étude thermique réglementaire RT 2012 d'un montant de 675 € soit 810 € TTC.

4 – TARIFS CANTINE / TARIFS GARDERIE – ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Compte tenu de l'augmentation des tarifs proposés par RESTECO à la rentrée de septembre, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les nouveaux tarifs Cantine pour l'année scolaire 2015/2016 ainsi :

Déjeuner enfant : 3.62 €

Déjeuner adulte : 5.40 €

Tarifs GARDERIE – ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs de garderie au titre de l'année scolaire 2015-2016, soit :

Le matin : arrivée entre 7h et 7h30 : 1.65 €

 arrivée après 7h30 : 1.10 €

Le soir : départ avant 17 h 30 : 1.10 €

 départ entre 17h30 et 19h15 : 1.65 €

Le mercredi midi : 1.00 €

A compter du 3^{ème} enfant d'une même famille, il est appliqué ½ tarif.

5- DELIBERATON CONCORDANTE DU FPIC 2015

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la répartition de l'enveloppe au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales et propose à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'établir une répartition libre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales comme suit :

- *Affectation de 123 833 € à la Communauté de Communes*
- *Affectation de 219 379 € aux Communes membres selon la répartition suivante :*

| Nom Communes | Répartition de l'enveloppe |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>CHAPELLE-SAINT-AUBERT</i> | 18 182 |
| <i>GOSNE</i> | 21 426 |
| <i>LIVRE-SUR-CHANGEON</i> | 21 649 |
| <i>MEZIERES-SUR-COUESNON</i> | 20 958 |
| <i>SAINT-AUBIN-DU-CORMIER</i> | 23 556 |
| <i>SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS</i> | 18 182 |
| <i>SAINT-GEORGES-DE-CHESNE</i> | 18 182 |
| <i>SAINT-JEAN-SUR-COUESNON</i> | 20 242 |
| <i>SAINT-MARC-SUR-COUESNON</i> | 18 182 |
| <i>SAINT-QUEN-DES-ALLEUX</i> | 20 638 |
| <i>VENDEL</i> | 18 182 |
| Total | 219 379 |

6 - DEMANDE DE DEGREVEMENT POUR SURCONSOMMATION D'EAU « PART ASSAINISSEMENT » – Mr ROBERT

Mr ROBERT Gabriel domicilié 8, résidence les mouettes à St Jean sur Couesnon sollicite un dégrèvement d'une facture d'eau suite à une fuite d'eau après compteur soit pour une sur consommation de 274 m3.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder un dégrèvement d'1/3 de la sur consommation « Part Assainissement » soit un montant de 128 € (274 m3 X 1.40 € : 3).

7 - NOMINATION D'1 REGISSEUR TITULAIRE POUR LES DIFFERENTES REGIES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au départ en retraite de Mme DESMOTTES Annick, il y a lieu de nommer un nouveau régisseur pour les différentes régies : Salle des fêtes, Salle omnisports, Rando-guides, Photocopies. Mme BUFFET Monique sera nommée régisseur titulaire par arrêté municipal pour toutes ces régies.

8- DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le Conseil Municipal est favorable à la mise en place du dispositif « argent de poche ». L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 17 ans, domiciliés sur la Commune, la réalisation de chantiers. Ces chantiers sont rémunérés en argent liquide. Les jeunes sont encadrés par le personnel communal ou les élus. Les jeunes interviennent par chantier à raison de 3 heures 30 par jour. Mme CHEVALIER de la mission locale va être contactée.

Le Conseil Municipal décide de créer une régie d'avance pour pouvoir rémunérer les jeunes. Mme BUFFET Monique sera nommée régisseur titulaire et Mme REBILLON Marina, régisseur suppléant, par arrêté municipal.

9- RAPPORT D ACTIVITE 2014 DU SYNDICAT DU HAUT COUESNON

Mr JOURDAN Gérard présente le rapport d'activité 2014 du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon. Le Conseil Municipal l'approuve, à l'unanimité.

10 - COMPTE MEMOIRE ASSAINISSEMENT /SAUR

Mr le Maire présente le compte mémoire 2014 du service assainissement de la SAUR. Le Conseil Municipal l'approuve, à l'unanimité.

11 -QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de désistement de Mme Guérin reçu en mairie au sujet de la location gérance du bar tabac épicerie. Un nouvel appel à candidature a été lancé par le biais de la chronique républicaine.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier du PAYS DE FOUGERES concernant la demande de subvention au titre du contrat de pays 2015 pour les travaux d'aménagement du bourg

Madame BARON Valérie donne lecture du courrier reçu du Club de la 2^{ème} jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une indemnité de stage de 120 € soit 30 € par semaine à Mr Sébastien TROCHET, stagiaire au service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter un micro-onde et une bouilloire électrique pour la mairie.

Les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés à partir du 1^{ER} juillet 2015 comme suit :

| | | |
|----------------------------------|------------------|-------------------|
| LUNDI : | 8 H 30 - 12 H 30 | 13 H 30 - 19 H 00 |
| MERCREDI ET JEUDI : | 8 H 30 - 12 H 30 | |
| 1 ^{ER} SAMEDI DU MOIS : | 9 H 30 - 12 H30 | |